

TAUX HORAIRE DES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Taux horaire 1 (T1) = 30,49€/h

- Mécanique (montage - démontage - échange)
- Mécanique (usinage - fabrication)

Taux horaire 2 (T2) = 38,11€/h

- Electricité (montage / échange standart)
- Hydraulique (montage - démontage)

Taux horaire 3 (T3) = 45,73€/h

- Electricité (mise au point - diagnostic)
- Hydraulique (installation - échange)

Taux horaire 4 (T4) = 61€/h

- Hydraulique (mise au point - diagnostic - étude)

Taux , TTC, en vigueur, sauf dispositions spécifiques légales.

Les taux appliqués sont modifiables sans préavis.

Ces taux ne sont pas applicables dans le cas de rénovation ou de reconstruction. Un devis spécifique devra être établi.